Eco-pâturage

Les animaux rendent service



- Réduction des déchets végétaux

- Préservation de la biodiversité, en limitant l'entretien mécanique
- Entretien facilité des espaces escarpés, pentus,..
- Sauvegarde des races locales et rustique:
- Création de liens, éducation des habitants
- Réduction de l'utilisation de pétrole et de produits phytosanitaires



Conception : Service communication de Trivalis - Crédit photos Trivalis - F Chappaz - Mise à jour le 21 août 2017

Eco-pâturage

Les animaux rendent service

Quel animal choisir?

L'utilisation d'une race plutôt qu'une autre dépend de plusieurs facteurs. Les ânes et les chèvres sont efficaces dans les pentes tandis que certaines vaches ou chevaux le sont davantage sur des espaces humides. Voici quelques espèces adaptées aux terres vendéennes : La vache nantaise ou maraîchine, la chèvre des fossés, le mouton vendéen, le mouton solognot, le baudet du Poitou, l'âne du Cotentin, ...









Commune de Mortagne-sur-Sèvre

Depuis plus de 10 ans, la commune de Mortagne-sur-Sèvre pratique l'éco-pâturage sur 2 hectares environ. Elle met des ânes à pâturer sur les coteaux difficiles d'accès à la mécanisation, via un contrat d'entretien passé avec une entreprise. À terme, la commune souhaite acquérir ses propres ânes pour ne plus avoir à les louer. La commune

pratique aussi l'éco-pâturage au sein de lotissements et met quelques parcelles à disposition des particuliers propriétaires d'animaux qui n'ont pas de terrain suffisant à leurs besoins. En outre, Mortagne-sur-Sèvre possède deux parcs animaliers (chèvres, oies, lama, poules, etc.)



« Avec l'éco-pâturage, nous baissons notre production de déchets végétaux. Nous utilisons beaucoup moins les tondeuses. De ce fait, nous réduisons les pollutions sonores ou liées à l'utilisation d'hydrocarbures. Concernant les ânes en contrat d'entretien, nous passons parfois vérifier que tout va bien. En revanche, pour nos deux parcs animaliers, nous apportons les soins aux animaux (apport d'eau, de nourriture et soins vétérinaires). L'atmosphère créée par la présence de ces animaux plaît beaucoup aux habitants qui viennent généralement les voir avec leurs enfants ou petits-enfants. »

Contact : Yannick MAUDET, Responsable service Espaces Verts yannick.maudet@mortagnesursevre.fr 02.51.65.00.45

Eco-pâturage géré via un contrat d'entretien :

Rôle de la mairie : clôturer les terrains

Rôle de l'entreprise prestataire : mettre à disposition des animaux, prendre en charge la nourriture, les soins

Eco-pâturage par convention signée avec des particuliers qui ont un ou des animaux :

Rôle de la mairie : mettre à disposition le terrain

Rôle du particulier : clôturer le terrain, surveiller les animaux, fournir l'alimentation et les soins aux animaux

- Achat d'animaux (exemple pour des ânes)
 400 € à 700 € pour l'acquisition d'un âne
 200 € à 300 € de frais vétérinaires, de parage, d'alimentation complémentaire

Location des animaux et entretien par un prestataire - 4 000 € par an pour 3 ânes (comprenant les frais vétérinaires et la nourriture)

Convention d'entretien avec des acteurs locaux

- 0 € par an. Les conventions se font avec les acteurs locaux : agriculteurs, lycées agricoles, centre équestre, etc. Tout propriétaire d'animaux peut également devenir partenaire de la commune pour l'éco-pastoralisme. Cela arrange souvent les deux parties : l'un cherche un terrain, l'autre les animaux.